

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SÉANCE DU JEUDI 26 janvier 2023

L'An Deux Mil Vingt-trois, le jeudi 26 janvier à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 19 janvier s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Monsieur Bruno LE BRICON, Conseiller municipale, a été désigné Secrétaire de Séance.

26 janvier 2023					APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE
a	Mois	Jour	QN°	Subd	
2023	01	26	01	00	

ÉLUS	27
PRÉSENTS MAXI	22
MANDANTS	2
ABSENTS	3
APTES A VOTER	24



CONVOCATION	19-01-2023
RÉUNION	26-01-2023
AFFICHAGE	19-01-2023
TRANSMISSION	01-02-2023
Contrôle de Légalité : DCLE/2	

RECENSEMENT DES CONSEILLERS		Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS
NOMS ET PRÉNOMS	TITRES				MANDATAIRES
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri	Maire	X		
	MONNIER Philippe	1er Adjoint	X		
	BERTIN Josyane	2è Adjointe	X		
	RAULT Gabriel	3è Adjoint	X		
	ALLAIN Marie-Paule	4è Adjointe	X		
	POUGET Léo	5è Adjoint	X		
	HERNOT Bruno	6è Adjoint		X	PILVEN Patrice
	L'HARIDON Michelle	7è Adjointe	X		
	HUET Jean-Marie	CMD1	X		
	CHARLOT Karine	Conseillère		X	
	CORMIER Anne-Séverine	Conseillère		X	
	DONNARD Roxane	Conseillère	X		
	DURAND Philippe	CMD2	X		
	GUINARD Brigitte	Conseillère	X		
	LANCESSEUR Christian	CM3	X		
	LESNARD Pierre	Conseiller	X		
	MANIS Cécile	Conseillère		X	ROUXEL Benoit
	PILVEN Patrice	CMD4	X		
ROUXEL Benoit	Conseiller	X			
MANIS Jean-Paul	Conseiller	X			
LEMEE Ginette	Conseillère	X			
LE BRICON Bruno	Conseiller	X			
MINORITÉ	MORIN Yannick	Conseiller	X		
	CHALVET Maryvonne	Conseillère	X		
	DETREZ Nicole	Conseillère	X		
	RENAUT Sylvain	Conseiller	X		
	LOLIVE Jean-Paul	Conseiller		X	

Erquy, conseil municipal du 26 janvier 2023

Envoyé en préfecture le 01/02/2023

Reçu en préfecture le 01/02/2023

Affiché le

ID : 022-212200547-20230126-CM01-DE

A	DÉCOMPTE DES PRÉSENTS : QUESTIONS	22	3	2	
----------	--	-----------	----------	----------	--

01 – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il a des remarques sur le procès-verbal de la précédente séance de Conseil Municipal.

*Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré,*

APPROUVE le compte-rendu de la séance de Conseil Municipal du 15 décembre 2022.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables	24
- Votes défavorables	0
- Abstentions	0

ERQUY, Le jeudi 26 janvier 2023

Le Maire,

Henri LABBE

